



DÉROULEMENT À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

1. Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou/et les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité et une priorité pour tous.

De plus, les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas une fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Ainsi, apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et l'auto-école se charge de vous l'enseigner.

2. Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Pour cela, il faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation se doit de progresser et d'évoluer tout le long de la vie et ce même après l'obtention du permis de conduire.

Ainsi, le stagiaire apprendra à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Au travers de ce programme, le stagiaire doit comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Il devra également se situer personnellement en tant que citoyen dans ses choix de conduite.

Ce faisant, des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, aideront le stagiaire à atteindre les objectifs définis et à personnaliser sa progression. Le formateur sera aux côtés du stagiaire pour le guider et le conseiller au travers des tests de connaissances et de capacités qui pourront être mis en place au fur et à mesure.



Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite des véhicules.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par le formateur, qui précisera les critères et les conditions de réussite, sont attendues. Il sera possible au stagiaire de mesurer sa réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience du stagiaire de ses capacités, de ses motivations et de ses limites, des auto-évaluations sont à la disposition du stagiaire sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, le formateur pourra alors présenter le stagiaire aux épreuves du permis de conduire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome		
Connaître et maîtriser son véhicule										
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord				X						
Effectuer des vérifications du véhicule				X						
Connaître et utiliser les commandes					X					
Appréhender la route										
Prendre l'information				X						
Adapter son allure aux circonstances				X						
Appliquer la réglementation				X						
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers				X						
Partager la chaussée				X			0,5	0,5		
Maintenir les espaces de sécurité				X		1				
Sous-totaux					0	10	12	1	0,5	0,5
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1					
Courtoisie					+1					
Total général					26					



3. L'examen

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement au stagiaire et par l'expert, qui précise ce qu'il devra faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser les acquis comportementaux plutôt que les faiblesses du stagiaire. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le stagiaire peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.